

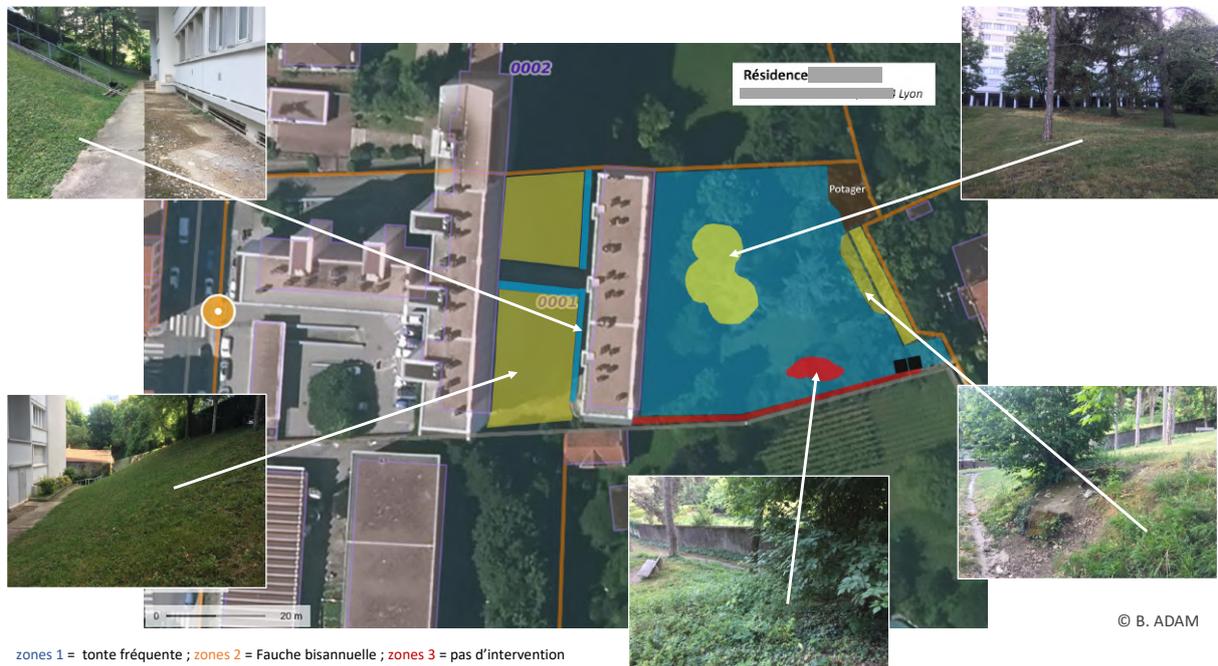
FICHE PRÉCONISATIONS PRINCIPES DE GESTION DES ESPACES VERTS FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ appliqués aux copropriétés

ARTHROPOLOGIA, mai 2024 – Bleuenn ADAM

Un principe de base : la gestion différenciée

Nous recommandons de mettre en œuvre une **gestion différenciée** des espaces verts (tonte différenciée, taille différenciée...), c'est-à-dire **adapter le mode de gestion de chaque zone** selon sa nature, sa situation, son utilisation et son rôle dans la copropriété, plutôt que d'appliquer les mêmes pratiques partout. Cette **approche raisonnée permet de réduire le niveau d'entretien** (moins souvent, moins court...) de certains espaces moins utilisés et donc d'adopter une gestion plus respectueuse de l'environnement, de laisser plus de place à la biodiversité et de réduire les impacts sur la santé et le bien-être des habitants, tout en répondant à leurs besoins.

➔ *La gestion différenciée des espaces verts collectifs peut être formalisée sous la forme d'un plan de gestion : sur un plan de la résidence, on découpe l'ensemble des espaces entretenus en différentes zones et pour chacune on indique le mode de gestion retenu. Ce plan de gestion peut être validé avec le prestataire en charge de l'entretien pour s'assurer de sa faisabilité (matériel, planning de charges...), et faire partie du contrat d'entretien.*



Exemple de plan de gestion simple : les espaces verts ont été classés en 3 catégories selon la manière dont ils sont utilisés par les résidents ; pas d'entretien (végétation en libre évolution), 2 fauches par an pour les zones peu pratiquées, et fréquence de tonte habituelle pour les espaces les plus fréquentés et les bordures.

Les zones enherbées (pelouses)

La majorité des espaces enherbés en milieu urbain et dans les copropriétés sont des pelouses « urbaines » entretenues de manière intensive (une 10aine de tontes par an, tontes rases...) et homogène (l'ensemble des pelouses est tondu sur la même journée). Du fait de ces pratiques, ces zones enherbées présentent souvent une faible diversité floristique (peu d'espèces parviennent à fleurir à des fréquences élevées de tonte) et une faible résistance aux épisodes de sécheresse (jaunissement précoce).

Pourtant, une simple modification de la gestion de ces pelouses permet d'en faire des espaces bien plus attractifs et intéressants pour la faune comme pour les usagers :

- **Relever la hauteur de coupe et réduire la fréquence de tonte sur l'ensemble des pelouses** : peu de raisons justifient 10 tontes à ras des pelouses tous les ans. Tondre à **minimum 8 cm (idéal 10 cm)** au lieu de 3 ou 5 cm, et **réduire le nombre de passages** à 5-6 sur les zones les plus utilisées (espace pique-nique, zone pour le foot, entrée de la résidence...), 3-4 sur les zones « intermédiaires » (pelouses utilisées quelques fois dans l'année, moins proches de l'entrée...), et 1-2 sur les zones peu/jamais fréquentées (zone en pente, peu visible...).

➔ *Une pelouse moins tondue et à une hauteur plus élevée pousse moins vite (car moins stressée), résiste mieux à la sécheresse (humidité conservée à la surface du sol) et fleurit davantage. En coupant plus haut, on réduit également les impacts sur la faune (broyage).*

- **Laisser se développer une prairie spontanée** : en réduisant la fréquence de coupe à **1-2 fois/an** et en pratiquant la **fauche** (matériel avec une barre de coupe tel que motofaucheuse) plutôt que la tonte (= broyage), on permet aux graines contenues dans le sol de s'exprimer. De plus, en ramassant les résidus de coupe (une fois secs, ils peuvent être utilisés comme paillage des massifs, des pieds d'arbres...), on évite l'enrichissement progressif du sol en matière organique et on favorise ainsi l'apparition d'une végétation plus fleurie et plus mellifère. Plus de fleurs, plus de couleurs, plus de diversité, une zone-refuge pour la faune, et des plantes spontanées donc les mieux adaptées au sol et microclimat.

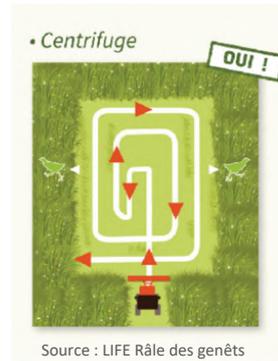


Pelouse urbaine entretenue classiquement (8 tontes rases/an) ; seuls pissenlits et pâquerettes ont la possibilité de fleurir, St-Pierre-la-Palud, 2021



Prairie urbaine fauchée 1 fois/an, fin juillet-début août ; une diversité de plantes de prairie fleurissent et nourrissent de nombreux pollinisateurs (carotte, centaurée, vesce, silène...), Rillieux-la-Pape, 2021

- **Pratiquer une fauche/tonte centrifuge** : en entretenant de l'intérieur de la zone vers l'extérieur, pour ne pas « piéger » au centre de la parcelle les animaux (insectes, reptiles, petits mammifères...) présents dans l'herbe et au contraire les repousser vers des espaces refuges que l'on aura laissé intacts en bordure de la zone tondue.



- **Pratiquer une fauche/tonte tardive et décalée** : couper l'herbe tardivement (à la fin de l'été) permet à une plus grande part des plantes et des animaux qui en dépendent d'accomplir leur cycle de vie et de se reproduire. Combinée à la coupe tardive, la coupe décalée d'un espace permet de **conserver en permanence une partie des ressources florales** sur place, plutôt que de faire disparaître l'ensemble de la végétation d'un seul coup. Ce type de gestion différenciée consiste donc à diviser le site en plusieurs parties, puis à **décaler les interventions dans l'espace et dans le temps** : on peut alors pratiquer une première fauche normale (voire plus précoce) sur une partie du site, une fauche tardive (après fin juillet) sur une autre partie, et une dernière fauche à l'automne (après mi-septembre) sur le reste de l'espace.



Exemple de découpage d'un espace vert en 3 zones fauchées chacune à une période différente (issu du Guide pollinis'Actions d'Arthropologia).

! Il n'y a **pas de période idéale pour faucher**, il y aura toujours un impact sur la disponibilité des ressources alimentaires, les adultes vivant dans l'herbe, les larves ou les œufs déposés sur les feuilles, etc. L'essentiel est donc de laisser en permanence des **zones refuges** pour permettre à une partie de la population d'accomplir son cycle de reproduction.

➔ Des **cheminements** peuvent être tracés à la tondeuse à travers les zones d'herbes hautes pour permettre le passage et inviter à la découverte sans avoir à entretenir tout l'espace (voir ex. ci-après). Ces chemins peuvent changer d'emplacement tous les ans pour varier les parcours ! De même, **entretenir les bordures** d'une prairie (tonte plus fréquente sur 50 cm à 1m de large) peut rassurer sur l'aspect soigné et entretenu et faciliter l'acceptation pour les habitants réticents.



Exemples de prairies naturelles traversées par des cheminements



Exemples de bordures de prairie entretenues pour délimiter et donner un aspect « soigné »

Les arbustes et arbres

D'une manière générale, les arbres et arbustes n'ont pas besoin d'être taillés pour fleurir ou pour bien se développer. Au contraire, la structure la plus équilibrée (houppier et système racinaire) d'un arbre est celle qu'il adopte naturellement (port libre), en s'adaptant au vent dominant, à la pente et à l'exposition. Les tailles à répétition affaiblissent et épuisent les plantes ligneuses en les forçant à cicatriser et les exposent à bien plus de risques de maladies. Chez les fruitiers, la taille peut permettre d'avoir des fruits moins nombreux mais plus gros, mais ce n'est pas une obligation !

- **Ne pas tailler les arbustes** (plus on taille, moins la floraison est abondante). Limiter la taille des arbustes aux espaces sur lesquels des **problématiques liées à l'espace** se posent (maintien de passages, limite de propriété...); pratiquer alors des tailles raisonnées ou, dans le cas d'un vieillissement important, un recépage permettant un renouvellement végétatif complet de la plante.
- **Éviter les tailles et élagages des arbres** : se limiter à la suppression du bois mort dangereux pour les usagers ou à des tailles de réduction nécessaires en lien avec le bâti ou les réseaux aériens. Si c'est nécessaire, préférer une taille de formation (tailles douces les 1ères années de vie de l'arbre pour orienter sa forme) plutôt que des tailles agressives (étêtage...) une fois l'arbre adulte.
- **Réfléchir à la bonne implantation des arbres et arbustes** (haies notamment) en anticipant leur gabarit adulte et en leur laissant suffisamment d'espace pour se développer. Ne pas implanter trop près des clôtures ou des voies de déplacement, pratique pourtant courante qui entraîne automatiquement une taille intensive annuelle pour contenir la croissance des végétaux. Compter une **marge minimale de 1,5 m** entre la ligne de plantation et la limite séparative, rue ou chemin.
- En cas de coupe d'un arbre, **conserver le tronc mort sur pied, en chandelle** (élagage des branches pour supprimer la prise au vent), comme support de biodiversité (cf. encadré plus bas) et, pourquoi pas, comme support pour des grimpantes.

➔ Les haies monospécifiques d'exotiques (thuyas, cyprès, laurier-cerise...) demandent un entretien conséquent, sont fragiles, peu durables, difficiles à composter et ont peu d'intérêt pour la biodiversité. Les haies libres, composées d'espèces locales et variées assurent quant à elles tous les rôles d'une haie (ornementaux, brise-vue, récréatifs...) y compris ses fonctions écologiques majeures : fournir des ressources alimentaires, abris et lieux de nidification... !



Exemples haies libres (non taillées ou taillées douces), composées majoritairement d'arbustes locaux variés, à fort intérêt écologique et visuellement plus attrayantes (floraisons colorées, feuillage d'automne, formes variées...) qu'un « mur vert » !

À PROPOS DES « DÉCHETS VERTS »

Les produits d'entretien des espaces verts (branchages, restes de tonte, feuilles...) sont en réalité une matière précieuse ! Plutôt que de payer pour leur export en déchetterie ou à l'extérieur de la copropriété, réutiliser et valoriser sur site toutes ces matières organiques au profit de l'amélioration des sols et de la biodiversité : compostage, paillage d'herbes sèches, de feuilles ou de broyat de bois, tas de bois, branches en fagots...

L'IMPORTANCE ÉCOLOGIQUE DU BOIS MORT

Le bois mort sous différentes formes (branchages, tronc, arbre mort sur pied...) constitue une excellente source d'abris et de nourriture (cavités à chauves-souris, proies recherchées par les oiseaux, bois consommé par les insectes saproxylophages, etc.). Le cortège d'espèces (oiseaux, chauves-souris, insectes, mammifères...) associées à un arbre mort sur pied est différent de celui bénéficiant d'un arbre gisant au sol, d'où l'importance de préserver tous types de bois mort sur un site.



Différents types de bois mort : branchages de petit diamètre, souche, bois mort de gros diamètre en pile ou au sol, arbre mort sur pied (chandelle)...